

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Commune de MONTCARRA Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p>Nombre de Conseillers En exercice : 15</p> <p>Présents : 10 Procurations : 5 Votants : 15</p> <p>Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°37-2024 : Décision Modificative n°1.</p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19h30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine, SIGNOL Virginie.</p> <p><u>Excusés</u> : DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, DOUCHET Christophe, MICHAUD Murièle, PENET Sacha, PERRISSEZ Joel.</p> <p><u>Procurations données</u> : 5</p> <p>Céline BAYET a été nommée secrétaire de séance</p>
---	---

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours il est apparu nécessaire de procéder à l'apurement des immobilisations en cours. Les études suivies de travaux sont à intégrer au compte 213. Cette écriture d'ordres permettra ainsi d'intégrer ces dépenses au FCTVA.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131 : Constructions bâtiments publics		7 146.00 €
D 2152 : Installations de voirie		20 388.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		27 534.00 €
R 203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion		27 534.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		27 534.00 €

Ces ajustements budgétaires ont pour objet : révision de crédit.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1612-11,
Vu le budget primitif 2024 adopté par délibération du conseil municipal du 26 février 2024,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** la décision modificative proposée du budget principal de l'exercice 2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.
Au registre sont les signatures pour copie conforme.

Céline BAYET,
Secrétaire de séance.



David EMERAUD,
Maire.

